

La corruption gouvernementale, un frein au développement économique d'Haïti.

Sommaire

Ce travail examine si la corruption mesurée par les pots-de-vin affecte le développement économique d'Haïti. Le modèle choisi est la formation brute de capital qui est fonction du taux d'emploi, des dépenses gouvernementales, du montant des pots-de-vin. Les résultats obtenus indiquent que la corruption exerce un effet négatif sur l'investissement. Ces résultats peuvent orienter les décideurs politiques à pratiquer la bonne gouvernance pour combattre ce fléau.

Table des matières.

Sommaire.....	i
Table des matières	ii
Liste des tableaux.....	iv
Remerciements.....	v
Introduction	1
1.1 Revue de la littérature économique.....	3
1.2 Mesures mises en œuvre pour contrer la corruption.....	4
1.3 Lois et règlements internes.....	5
1.4 Faiblesses de ces études	6
Conclusion	6
2. Haïti, son histoire économique.....	7
2.1 Présentation de la situation socio- économique d’Haïti.....	7
2.2 Développements économiques récents.....	8
2.3 L’administration fiscale haïtienne.....	11
2.4 La politique fiscale haïtienne.....	11
Conclusion.....	13
3. Analyse théorique et spécification du modèle.....	15
3.1 Analyse empirique	16
3.2 Les résultats empiriques.....	20

3.3 Conclusion	23
Bibliographie.....	24
Annexe A : liste des sigles et abréviations	26
Annexe B : questionnaire de l'enquête sur les pots-de-vin en Haïti	27
Annexe C : graphique	
1. Évolution du taux de croissance du PIB.....	31
2. Évolution de la formation brute de capital	32
3. Évolution du montant des pots-de-vin.....	33

Liste des tableaux

Tableau 1 – Principaux indicateurs économiques.....	10
Tableau 2 – La corruption en 2005 en Amérique latine et dans les Caraïbes.....	14
Tableau 3 – Test de racine unitaire avant différentiations des séries.....	19
Tableau 4 – Test de racine unitaire pour les variables de première différence.....	19
Tableau 5 – Test d'autocorrelation de Breusch- Godfrey.....	20
Tableau 6 – Résultats de la régression	21
Tableau 7 – Tableau de l'évolution de la formation brute de capital , du taux d'emploi , des dépenses gouvernementales,du montant de pots-de-vin.....	29

Remerciements

Nous exprimons notre plus profonde gratitude au Professeur André Martens, notre Directeur de recherche, pour son soutien inébranlable à la réalisation et la finition de notre travail de recherche. Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui nous ont guidé tout le long de cette formation. Nous voulons remercier en particulier : notre maman Huguette Joseph, nos frères et sœurs Rodné, Erline, Lucie, notre épouse Marie- Carline Bontemps, notre oncle Kénold Moreau, nos camarades de promotion Khaled Idris , Enrique Cabrera Suarez , notre ami Alonce Delpé pour leur intarissable support. Finalement un merci à notre feu père Lucien Joseph pour nous avoir inculqué les bienfaits de l'éducation.

Introduction

Un des sujets soulevant de nos jours un intérêt tout particulier en économie du développement est l'influence qu'exerce la corruption sur le développement économique. Représentant un phénomène mondial qui atteint particulièrement les pays en développement, la corruption trouve son origine dans la faiblesse structurelle des institutions locales et l'incapacité des décideurs politiques à contrôler les fonctionnaires. Elle dénote un problème d'allocation de ressources essentielles au bien-être de l'individu. Selon une estimation de la Banque mondiale, mille milliards de dollars auraient été détournés en pots- de- vin au cours de l'exercice 2001-2002. Ce montant représente autour de 3% des échanges mondiaux. Ceci démontre que quand la corruption n'est pas combattue, elle peut rendre inefficace l'administration publique, nuire à l'investissement privé, accroître les déficits budgétaires, réduire considérablement la croissance économique.

L'objectif premier de ce travail est de faire ressortir que la corruption représente un frein au développement économique d'Haïti en spécifiant et en estimant un modèle dans lequel la formation brute de capital sera fonction du taux d'emploi, des dépenses gouvernementales, du montant des pots-de-vin.

La corruption est aussi perçue comme une entrave au bon fonctionnement d'une société; elle peut conduire à la diminution de l'assistance financière de la communauté internationale. À la conférence des Nations unies tenue au Mexique en mars 2002, les pays donateurs ont cru utiles d'aider financièrement les pays les plus pauvres mais à la condition qu'ils bannissent, sinon qu'ils diminuent de façon significative la corruption. Autrement dit, l'aide internationale est devenue conditionnelle à l'effort entrepris par les pays pour lutter contre la corruption.

Pour Peter Eigen, président de Transparency International (2004), « La corruption est une cause majeure de la pauvreté ainsi qu'un obstacle pour la contrer ». Il ajoute que « ces deux fléaux s'alimentent réciproquement enfermant les populations dans le cycle de la misère ».

M. Eigen souligne que la corruption doit être combattue avec force de manière à ce que « toute aide allouée puisse provoquer une vraie différence pour libérer les gens de la pauvreté ».

Aussi par la ratification par les Nations unies de la convention contre la corruption le 15 septembre 2005 s'intensifie la lutte. Dans un communiqué de presse de l'ONU publié à New-York (do apr. 18/10/2005), les Nations unies expriment, une fois de plus, clairement sa position. La convention est le premier instrument destiné à aider les États membres à combattre la corruption dans les secteurs public et privé. Le mécanisme qui permet aux États membres de récupérer les millions de fonds détournés, est une première dans ce domaine.

Cette prise de position des bailleurs de fonds internationaux suscite, une fois de plus, la question du lien entre la corruption et le développement.

Dans le cas d'Haïti, en 2004, dans le rapport publié par Transparency International, elle était classée en 153^{ème} position. En 2005, la corruption a encore gagné du terrain et Haïti figure parmi les cinq pays les plus corrompus au monde (155^{ème} sur 159). Dans le contexte actuel, il est naturel de s'interroger sur les liens existant entre la corruption et le développement économique.

Ce travail de recherche vise à proposer un cadre théorique qui met en évidence la nécessité de combattre la corruption et à entériner qu'elle constitue un frein au développement économique d'Haïti.

La section 1 se veut être un survol de la littérature économique relative au sujet traité. La section 2 présente Haïti et la compare à quelques pays des caraïbes en utilisant l'indice de perception de la corruption de Transparency International. La section 3 spécifiera le modèle employé, présentera les résultats obtenus et conclura l'étude.

Section 1.

Le but de cette section consiste à faire un survol des différents travaux qui traitent de la corruption dans le monde. Les réflexions qui y sont présentées touchent les aspects suivants : la définition du concept de corruption, les différentes formes qu'elle peut prendre , les différentes mesures mises en œuvre pour la contrecarrer et enfin les faiblesses de ces études .

1.1 Revue de la littérature économique.

Le développement économique d'un pays requiert un niveau de ressources significatif. À travers le temps s'est même tissé un lien entre le développement et la corruption. Cette dernière semble davantage se développer lorsque les institutions étatiques sont faibles ou encore lorsque les institutions appelées à jouer le rôle de plaque tournante, de régulateur sont sinon atteintes elles-mêmes par le phénomène du moins ont failli à leur mission. Il est difficile d'enfermer la corruption dans une définition stricte : l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe la définit comme étant « l'utilisation et l'abus du pouvoir public à des fins privées ».¹

Selon une expression d'origine camerounaise, la corruption est « la politique du ventre ».

Le Petit Robert 2006 la définit comme suit : « emploi de moyens condamnables pour faire agir quelqu'un contre son devoir, sa conscience ; fait de se laisser corrompre ».

La corruption est un détournement d'un bien public de son usage normal pour l'ensemble de la population au profit d'un individu ou d'un groupe restreint. C'est le fait de fermer les yeux sur des pratiques contraires à l'intérêt de l'ensemble de la population. (UNDP, 2005)²

Transparency International la définit comme « l'abus d'une position publique en vue d'un intérêt privé ».³

La corruption peut prendre diverses formes : la fraude, les pots-de-vin, le trafic d'influence, le détournement de fonds, le vol, l'évasion fiscale, l'abus de fonction, la malversation, l'enrichissement illicite. Des multiples formes que peut prendre la corruption, l'évasion fiscale et les pots-de-vin ont donc été retenus pour mener à terme notre travail de recherche. L'évasion fiscale peut être définie comme l'ensemble des subterfuges employés par le contribuable pour payer moins d'impôts au gouvernement avec la contribution d'un agent du fisc.

Le pot-de-vin se définit comme la somme d'argent ou toute autre faveur offerte à une personne occupant une position de pouvoir pour accélérer les formalités administratives. Il revient au gouvernement de créer les conditions pour mettre en échec ces formes de corruption car elles sont nuisibles au développement économique d'un pays.

Plusieurs études ont mis à nu le rapport existant entre la corruption et le développement. S'il est vrai que la croissance ne signifie pas le développement, cependant pour y arriver, il est impératif d'emprunter cette voie.

Dans le Rapport sur le développement dans le monde de 2004, la Banque mondiale dénote que l'un des handicaps empêchant les pays d'attendre les objectifs du millénaire trouve son origine dans les détournements de fonds et la corruption.

Mauro (1995), partant d'un indice agrégé de perception de la corruption qui représente soixante-dix (70) pays montre qu'elle entraîne un effet pervers sur les investissements et la croissance. Toutefois la relation entre la croissance et la corruption est moins importante que celle qui existe entre l'investissement et la corruption.

Pour Shleiffer et Vishny (1993), la corruption peut constituer une entrave au développement économique d'un pays quand le gouvernement ne réprime pas les employés et fonctionnaires qui imposent des pots-de-vin.

1.2 Mesures mises en œuvre pour contrer la corruption.

Rose-Ackerman (1999), propose au gouvernement d'augmenter les pénalités pour combattre la corruption.

Gang, Goswani et Sanyal (1998), vont dans le même sens que Rose-Ackerman. Ils proposent l'augmentation de la pénalité comme la mesure la plus efficace. Dans leur modèle, ils tentent de prouver la corrélation existant entre la probabilité de détection des agents de la fonction publique et les déclarations fiscales : plus la probabilité de détecter les fonctionnaires augmente, plus augmentent les recettes fiscales.

Pour Tanzi (1998), la constitution américaine prévoit la destitution d'un président élu dans deux conditions bien particulières : la trahison et la corruption. Dans l'esprit et la lettre de la constitution, la corruption et la trahison représentent des crimes.

Ul Haque, N., Sahay, R. (1996), de leur côté, proposent de bien rémunérer les auditeurs chargés de détecter la corruption. Avec une bonne rémunération, il n'existe aucune possibilité de les corrompre. Ils peuvent ainsi jouer le rôle d'examineur et de vérificateur de la conformité des opérations et des activités de l'administration publique.

Cooter (1996), propose l'implantation d'une société civile impartiale capable de veiller et de dénoncer les malversations publiques. En effet la participation des organisations de la société civile à l'élaboration et au suivi des politiques publiques aide à faire entendre la voix des citoyens dans les prises de décision du gouvernement. « La société civile, c'est ce qui reste d'une société quand l'État se désengage complètement ».

1.3 Lois et règlements internes.

L'existence de lois désuètes ou non adaptées à la réalité du pays peut aussi représenter une source de corruption. La réglementation administrative peut aussi offrir une multitude d'opportunités aux agents de se faire corrompre. Les textes de loi doivent être explicites et dicter les mesures à prendre en cas de violation. De même les règlements internes doivent être transparents. La corruption peut aussi s'intensifier par le mode de sélection des vérificateurs, par le clientélisme politique ou encore par un manque de surveillance des fonctionnaires.

1. Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption. Doc.8652, 18 février 2000

2. [http : // hdr.undp.org/reports/global/2005/français](http://hdr.undp.org/reports/global/2005/français)

3. [http: www. Transparency.org.](http://www.Transparency.org)

1.4 Faiblesses de ces études.

Plusieurs gouvernements, pour contrer la corruption, ont augmenté le salaire de leurs employés. Pourtant la corruption n'a pas disparu, elle est encore d'actualité.

Le modèle proposé par Ul Haque et Sahay (1996), n'est pas des plus parfaits puisqu'il a été construit sous la base de deux hypothèses :

- 1) à aucun moment, on ne peut corrompre l'auditeur ;
- 2) les pénalités auxquelles sont astreintes les employés corrompus ne dépendent pas de leur niveau de salaire.

Quant à la société civile des pays en développement, elle est encore au stade embryonnaire, elle n'est pas suffisamment bien implantée pour contrecarrer la corruption.

Conclusion.

Nous avons décrit dans cette revue de littérature les différentes définitions de la corruption, les différents moyens mis en œuvre pour la contrecarrer notamment l'augmentation des salaires des employés, le renforcement des textes de loi, des règlements internes des institutions. Aussi par la suite, nous avons fait ressortir l'influence exercée par la corruption sur le développement économique. De cette revue découle déjà que la corruption est nuisible et qu'il est du devoir des autorités établies de la combattre. Dans le chapitre qui suit, nous ferons une présentation de la situation économique d'Haïti suivie d'une étude comparative d'Haïti et de quelques pays de la région des caraïbes et de l'Amérique latine en utilisant l'indice de perception de la corruption de Transparency International.

Section 2

Cette section présente un survol de la situation socio- économique d’Haïti, les différentes politiques fiscales adoptées jusqu’à maintenant et les mécanismes de contrôle pour lutter contre la corruption.

2.1 Présentation de la situation socio-économique d’Haïti

Haïti appellation héritée des premiers habitants de l’île, les Indiens, partage avec la république Dominicaine l’île d’Hispaniola. Elle a une superficie de 27,750 km² et une population de 8,3 millions d’habitants. (Worldbank, 2004).

Découverte par Christophe Colomb en 1492, elle constitue le premier territoire américain colonisé par les espagnols. Cédée en 1697 à la France, elle devient, dès la fin du 18^{ème} siècle par sa production de cacao, de sucre, de café et de coton, l’une des plus riches colonies françaises. L’histoire de ce pays est jalonnée de faits marquants : Haïti est la première et la seule colonie d’esclaves à réussir à gagner son indépendance. Elle est l’une des plus anciennes républiques de l’Amérique, la deuxième après les États-Unis. Depuis son accession à l’indépendance, sa configuration économique n’a presque pas évolué. Son économie repose presque exclusivement sur l’agriculture qui emploie près de 60 pour cent de la population active. L’agriculture pratiquée est une agriculture de subsistance répartie sur des parcelles de terre. Les méthodes de culture utilisées sont encore rudimentaires.

Le secteur industriel est encore à l’état embryonnaire, les usines existantes se concentrent à la capitale, Port – au – Prince. Les années 60 ont été dominées par l’implantation d’un nombre significatif d’industries de sous-traitance motivées sans nul doute par des avantages fiscaux et une main - d’oeuvre bon marché.

Le président Duvalier parlant de la femme haïtienne qui travaille dans la zone franche industrielle dit ceci : « contre seulement un dollar américain, elle travaillera de bon cœur pendant huit heures par jour pour vous. En plus vous bénéficierez d’une exemption fiscale et d’une franchise douanière, de la liberté de transférer librement des fonds, de bonnes liaisons aériennes, d’un climat social paisible, de la proximité du marché américain, de terrains à bâtir pour vos investissements et de la liberté de fixer librement des salaires »⁴.

Après avoir connu une croissance moyenne annuelle de 2,3 pour cent en termes réels au cours des années 1970, le PIB réel par habitant a baissé d'environ 2,4 pour cent par an au cours des années 1980. Cette chute s'est accentuée dans les années 1990 à un taux annuel de 2,6 pour cent. L'embargo imposé à Haïti par les Nations unies en 1991 pour forcer le retour à l'ordre constitutionnel a accentué sa dégradation. Au cours de cette période, une quantité importante d'industries de sous-traitance ont été délocalisées, la monnaie s'est sensiblement dépréciée, le déficit public s'est élargi, l'inflation s'est accélérée et le PIB réel a reculé. En 1992, Haïti a connu l'un des plus faibles taux de croissance de son histoire (-1,38 pour cent). Au cours des années 1991, 1992, 1993, les investissements directs étrangers (IDE) ont été respectivement de -1,8; -2,2; -2,8 millions dollars américains alors qu'ils étaient de 8 millions dollars américains avant 1990. Les années 1991 à 1993 représentent la période où les indicateurs économiques ont atteint leur plus bas niveau.

2.2 Développements économiques récents

Les émeutes répétées au cours de l'année 2004 et au début de l'année 2005 additionnées de catastrophes naturelles (cyclones Ivan et Jeanne) ont eu des conséquences fâcheuses sur l'économie. En effet les dégâts causés aux secteurs publics et privés sont estimés, selon la Banque de la république d'Haïti (BRH) à 5,5 pour cent du PIB. Il s'ensuit que ces événements malheureux ont réduit le taux de croissance du PIB déjà faible (0,5 pour cent) à un taux de croissance négatif (-3,8 pour cent). Comparé au taux de croissance de la population pour la même époque (2,8 pour cent), la situation s'avère inquiétante. Le secteur primaire a subi une diminution de 5,6 pour cent de valeur ajoutée contre une progression de 0,56 pour cent en 2003.

Le secteur secondaire a enregistré une contraction de 1,47 pour cent dû aux manifestations répétées et aux dommages causés par l'insécurité.

Tout comme le secondaire, le tertiaire s'est contracté de 4,23 pour cent.⁵ Ce mauvais score peut s'expliquer par la dégradation de la sécurité qui a entraîné la réduction du taux de fréquentation des hôtels et restaurants. Haïti est aujourd'hui le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et est classée 146^{ème} sur l'échelle de l'indice du développement humain. Les indicateurs sociaux, économiques et environnementaux qui suivent, traduisent aisément la situation économique précaire prévalant en Haïti :

- l'espérance de vie est de 54 ans;
- la mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 123 pour 1000;
- le revenu per capita est de 440 dollars américains;
- le produit national brut (PNB) est de 3,4 milliards dollars américains;
- 65 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté;
- le taux de déforestation est de 97 pour cent.

4. Pierre Yves Gauy, Les firmes transnationales, Agence d'ARC Inc. Montréal 1987.

5. [http : www.Brh.net](http://www.Brh.net)

Tableau 1

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

HAÏTI

<i>(En millions de dollars ou %)</i>	2001	2002	2003	2004	2005 (p)	2006 (p)
Croissance économique (%)	-1,0	-0,5	0,5	-3,8	1,5	2,5
Inflation (%)	16,8	10,1	42,5	22,5	15,0	13,0
Solde public / PIB (% , hors dons)	-2,8	-3,2	-3,6	-3,7	-6,0	-6,3
Exportations	305	273	330	373	416	444
Importations	1055	983	1116	1183	1547	1721
Balance commerciale	-750	-709	-785	-810	-1131	-1278
Balance courante	-224	-145	-141	-97	-326	-454
Balance courante/PIB (% , hors dons)	-6,3	-4,5	-5,0	-2,7	-8,4	-10,8
Dettes extérieures/PIB	39,5	42,9	44,3	37,2	31,2	30,7
Service de la dette/Exports (%)	3,8	3,1	3,1	3,2	3,3	2,8
Réserves en mois d'importations	2,1	1,7	1,3	1,6	1,4	1,5

(e) estimation (p) prévision

Source: COFACE

Comme en témoigne le tableau 1 qui précède, la situation économique d'Haïti est préoccupante. Que faire pour l'améliorer ? Pour répondre à cette question, il revient avant tout de se renseigner sur les activités du contribuable et de l'organisme de l'État chargé de la collecte de tout impôt, droit ou taxe, sur l'ensemble du territoire, à savoir la Direction générale des impôts.

2.3 L'administration fiscale haïtienne

Le décret du 28 septembre 1987 confie à la Direction générale des impôts communément appelée (DGI) la mission de :

- mettre en application les lois fiscales;
- percevoir les impôts, taxes, droits et autres revenus de l'État ;
- administrer le séquestre, la faillite et les biens des successions vacantes;
- recevoir les fonds destinés à la caisse de dépôts et consignations;
- gérer les biens du domaine privé de l'État ;
- représenter l'État en justice.⁶

Aussi est-il important de rappeler que malgré la perception à la source de certains impôts, le système fiscal haïtien est à base déclarative.

2.4 La politique fiscale haïtienne

Considérée comme une arme efficace de politique économique et sociale dans les pays développés, en Haïti, la fiscalité ne participe que très peu au développement économique. La politique fiscale pratiquée ne mobilise pas la quantité d'épargne conduisant à l'accumulation de capital. L'accroissement continu des recettes fiscales ne peut être attribué à une amélioration de la politique fiscale; il s'agit, au contraire, d'un accroissement nominal dû à l'inflation. L'État ne joue pas suffisamment son rôle qui consiste à rendre plus productive l'entreprise privée. L'insuffisance des recettes collectées pousse les décideurs politiques à recourir à l'aide internationale ou à solliciter des emprunts auprès de la banque centrale ou des grandes institutions financières internationales : Banque mondiale, FMI, Banque interaméricaine de développement (BID). Le recours à l'aide extérieure et aux prêts a conduit le pays à une dépendance économique. N. Kaldor a écrit avec raison que « la taxation est le moyen le plus propre à accroître l'épargne des ressources internes en vue de la formation du capital ».⁷

Ainsi grâce à une bonne politique fiscale, Haïti pourrait renforcer son autonomie financière en mobilisant une quantité importante de ressources pour le développement.

À titre d'exemple, le système de gestion pratiqué présentement, qui consiste à donner un numéro d'identification fiscale (NIF) au contribuable pour chaque activité qu'il exerce, ne facilite pas à vérifier la similitude des renseignements relatifs à un seul et même contribuable sur les différentes déclarations qu'il soumet. Ceci ne permet pas aux vérificateurs de détecter rapidement les fraudeurs. Les tolérances administratives, le favoritisme, l'injustice fiscale, la corruption sont autant de maladies qui doivent aussi être éradiqués sinon contrôlés. À ce moment, s'offrira au pays la possibilité d'accroître les dépenses publiques d'investissement susceptibles de la conduire à la croissance et au développement.

Il y a plus d'un siècle qu'Haïti a adopté des lois pour combattre la corruption : loi du 04 septembre 1905 relative à la contrebande, loi du 22 mai 1936 relative à la contrebande et aux manifestes, etc. Malgré cela La situation n'a pas changé.

La lettre circulaire en vigueur à la Direction générale des impôts n'est pas en reste. Elle prévoit les mesures disciplinaires les plus sévères : mise en disponibilité avec perte de traitement, révocation, poursuite judiciaire contre tout fonctionnaire ou employé impliqué dans des cas de corruption. Cependant malgré tous ces garde-fous, la corruption gangrène l'administration publique haïtienne. Haïti est classée 155^{ème} sur 159 dans le rapport 2005 de Transparency International.

Pour mieux faire ressortir le niveau de corruption existant en Haïti, nous avons procédé à sa comparaison avec les pays de la zone en utilisant l'indice de perception de Transparency International. Il se dégage un grand écart entre la corruption prévalant en Haïti et celui existant dans la zone. Dans toute l'Amérique, les trois pays les plus corrompus après Haïti (Guatemala, Guyana, Paraguay) sont classés respectivement au 120^{ème}, 121^{ème} et 147^{ème}, soit des différences de 35, 34 et 8 places. Le niveau de corruption existant en Haïti trouve son explication dans la faiblesse des institutions, la facilité de corruption des fonctionnaires de l'administration publique, le traitement insuffisant de ces derniers, le mauvais exemple des dirigeants. Aussi les infractions les plus criantes ne sont pas nécessairement celles qui sont les plus réprimées.

À la lumière d'une étude récente diligentée par la chambre américaine de commerce en Haïti, Max Ewald Junior et René- Max Auguste, respectivement président de l'association des industries d'Haïti et de la chambre américaine de commerce en Haïti, ont avancé, à l'émission rencontre de Radio Métropole, que l'État haïtien perd, suite à la corruption, 40 millions de gourdes⁸ de taxe à la seule douane de Malpasse (poste frontalier avec la république Dominicaine). Le chiffre moyen mensuel de collecte de taxes à ce même poste

se chiffrait à 10 millions de gourdes. Suite à d'importantes réformes structurelles axées sur l'amélioration de la situation financière du secteur public et de la bonne gouvernance, après seulement un mois, le montant de taxes collectées est passé à 60 millions de gourdes.

Pour arriver à des résultats globaux significatifs, dans le domaine des recettes, les autorités devront prendre de nouvelles mesures consistant notamment à :

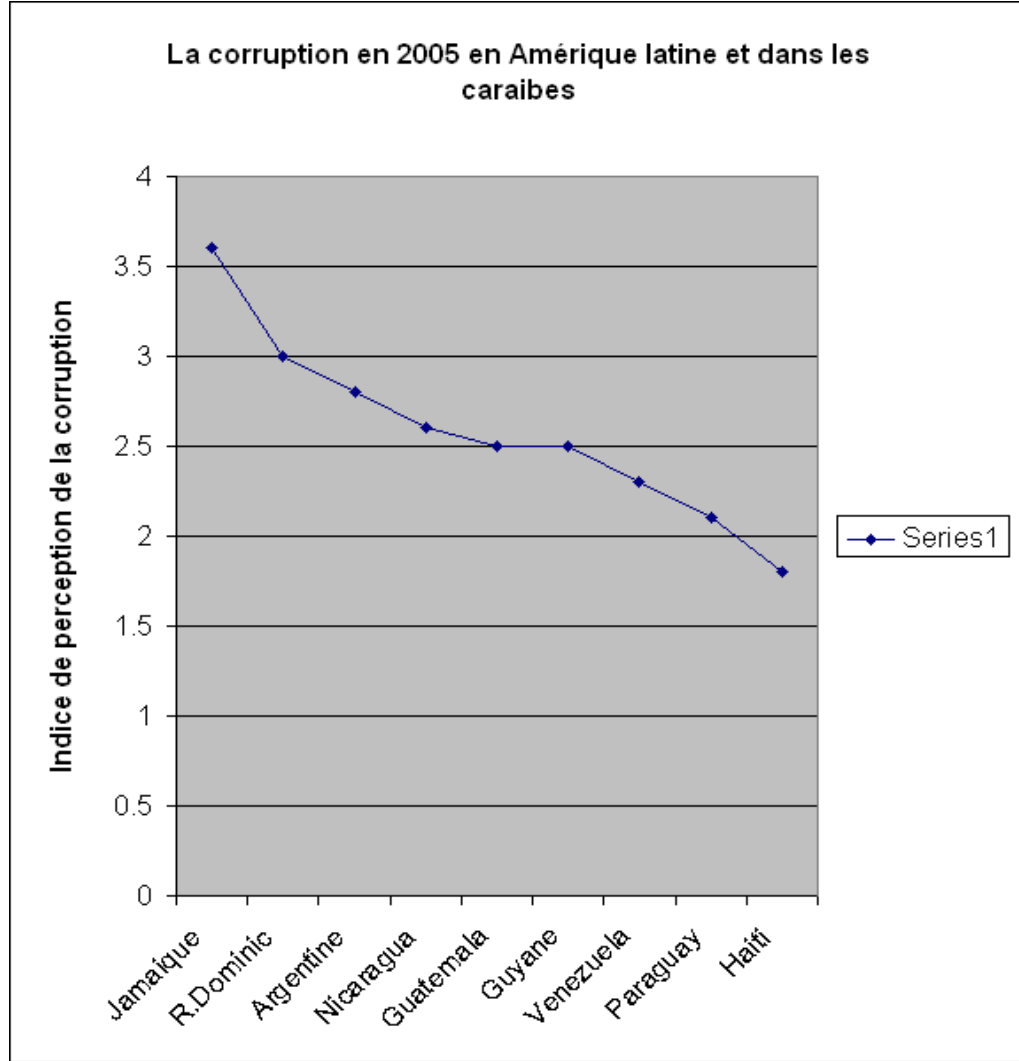
- élargir la base d'imposition en optant pour une plus grande discipline dans l'octroi des franchises douanières;
- inclure de nouveaux secteurs dans l'assiette de l'impôt sur le chiffre d'affaires;
- élargir le contrôle et le durcissement des sanctions à l'égard des contrevenants.

À ce moment s'offrira au pays la possibilité d'accroître ses dépenses publiques d'investissement susceptible de conduire à la croissance et au développement.

Conclusion

Tout compte fait, le gouvernement reçoit moins de revenus dans ses caisses, il est donc de son intérêt et celui de la collectivité toute entière de trouver les moyens pour combattre la corruption.

Tableau 2



Source : l'auteur

6. Guide du contribuable haïtien, ministère de l'Économie et des Finances, 2003, p.18.

7. N. Kaldor « Le rôle de la fiscalité dans le développement économique », dans A.I.S.E., Éd. Cujas, p.152.

8. Le taux de change de la gourde est de 38 gourdes pour 1 dollar américain. La gourde est l'unité monétaire haïtienne.

Section 3.

Cette section vise à construire un modèle économétrique mettant en évidence le rôle joué par la corruption dans la situation de sous- développement que connaît Haïti. À la lumière des résultats obtenus, nous concluons le travail.

3. Analyse théorique et spécification du modèle.

Le modèle utilisé est le suivant :

$$\mathbf{FBC} = \beta_0 + \beta_1\mathbf{TE} + \beta_2\mathbf{DG} + \beta_3\mathbf{PV} + \varepsilon_t$$

où :

FBC = la formation brute de capital.

TE = le taux d'emploi.

DG = les dépenses gouvernementales.

PV = les pots-de-vin.

ε_t = le terme d'erreur

Les facteurs qui conduisent au développement économique d'un pays sont nombreux et dépendent de plusieurs choses. Mis à part les facteurs économiques, il existe des facteurs qualitatifs tels que la stabilité ou les politiques incitatives. Prêtant souvent à controverse, du fait même qu'ils sont difficilement quantifiables, nous nous abstenons de les introduire dans notre modèle.

La formation brute de capital traduit l'hypothèse de croissance de l'économie. Cette hypothèse stipule que la FBC peut être utilisée pour capter la performance de l'économie car elle est une des composantes essentielles de la croissance du PIB.

Le taux d'emploi permet de mesurer si le pays est attiré par les investisseurs compte tenu de la corruption qui existe.

Les dépenses gouvernementales sont incluses dans le modèle car elles peuvent être une incitation à l'amélioration de l'investissement.

Le versement des pots-de-vin est généralement considéré comme une transaction opérée en dehors des circuits légaux pour accélérer la délivrance d'une licence professionnelle ou de tout autre service. Partant de l'hypothèse que la corruption décourage les investisseurs à s'implanter dans les pays où la pratique des pots-de-vin est monnaie courante et représente un coût supplémentaire, la variable pots-de-vin a sa place dans l'équation.

Dans la section qui suit, l'analyse empirique et les résultats obtenus sont présentés.

3.1 Analyse empirique

Données

Pour mener à terme notre travail, nous utilisons les données de la Banque mondiale qui se trouvent en annexe couvrant la période 1962 - 2002. Les variables du modèle incluent la formation brute de capital (FBC), le taux d'emploi (TE), les dépenses gouvernementales (DG) et les pots-de-vin (PV). Les données ont été extraites du CD-ROM de la Banque mondiale et complétées à partir d'une enquête sur les pots-de-vin menée en Haïti pour les besoins de notre travail.

Les paramètres seront estimés par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) à partir du logiciel STATA 9.1. Enfin nous attendons à ce que les coefficients du taux d'emploi, des dépenses gouvernementales soient de signes positifs et celui des pots-de-vin de signe négatif.

Méthodologie de collecte des données.

Les données sur les pots-de-vin n'étant malheureusement pas disponibles à l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI) et dans les banques de données des institutions internationales (FMI, Banque mondiale, BID, etc....) puisque jusqu'à cette date, aucune étude n'a été conduite en ce sens, nous avons dû les construire en mettant au point un questionnaire.

Objectifs de l'enquête

L'enquête a pour but de collecter des données portant sur la situation passée des pots-de-vin payés aux agents de la fonction publique, aux membres du gouvernement pour bénéficier d'une faveur.

Variabes enquêtées

L'enquête s'intéresse aux montants alloués en pots-de-vin aux employés de la fonction publique, aux décideurs politiques pour profiter des contrats ou des services publics. Ces derniers représentent les sommes versées par les chefs d'entreprise, le citoyen ordinaire.

Unité enquêtée

Dans cette enquête, l'unité de base est généralement les pots-de-vin.

Analyse des données et résultats

Grâce à la collaboration de plus de cent (100) personnes interviewées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la perception des gens sur les pots-de-vin alloués pour la période allant de 1962 à 2002 est sondée. Cette enquête n'a été conduite, dans sa grande majorité, que sous la population âgée de soixante (60) ans et plus; les gens qui ont vécu cette période. Ce en vue que les résultats obtenus se rapprochent le plus de la réalité. Les cent vingt huit (128) personnes sondées ont été réparties comme suit : vingt (20) employés et cadres moyens de la fonction publique, trois (3) hommes d'affaires ,cent cinq (105) contribuables parmi lesquels sont compris des professeurs, des étudiants et des politiciens. La collecte des données a débuté en janvier 2006 et s'est achevée en février de la même année. La méthode d'interview directe a été réalisée. Par exemple, les répondants devaient évaluer sur une échelle de 0 à 30 (en milliard de gourdes) les montants de pots-de-vin payés. Pour les besoins de notre travail, les montants payés en gourdes ont été convertis en pourcentage du PIB.

Le taux de participation c'est - à - dire le rapport des acceptations au nombre de personnes interviewées est de 80%.

Parmi les 20% de refus, cinq motifs sur dix sont justifiés par la perte de temps occasionnée pour compléter le questionnaire. Deux sur dix sont justifiés par la peur de représailles politiques et trois sur dix par un rejet du principe de l'enquête.

Pour cette analyse, nous avons fusionné les résultats obtenus et établi une régression en panel. En annexe sont présentés le questionnaire et au tableau 7, les résultats obtenus.

Tests de stationnarité.

Le concept de stationnarité veut, quand on utilise des données temporelles, qu'elles gardent une distribution constante dans le temps de manière à éviter de fausses régressions pour lesquelles les résultats pourraient apparaître significatifs. Si une série est non stationnaire, la différencier est sujette à la transformer en série stationnaire. Pour mieux observer la présence de racine unitaire, nous utilisons le test de Dickey- Fuller augmenté (ADF).

Selont le test ADF, chaque variable est donc régressée sur une constante, une tendance déterministe linéaire, une variable dépendante retardée et q retards des premières différences : $X_t = \alpha + \beta_t + \rho X_{t-1} + \Theta_1 (X_{t-1} - X_{t-2}) + \dots + \Theta_q (X_{t-q} - X_{t-q-1}) + \varepsilon_t$

où X_t représente la variable que nous testons. Sous l'hypothèse nulle $H_0 : \rho = 1$, nous sommes en présence d'une racine unitaire et sous l'hypothèse alternative $H_1 : \rho < 1$, $\alpha \neq 0$, $\beta \neq 0$, nous sommes en présence d'un processus stationnaire.

Les tests ont été réalisés sur les variables et leurs différences premières. Les résultats obtenus sont présentés aux tableaux 3 et 4. Puisqu'il n'y a pas de stationnarité, nous avons généré les variables des premières différences. Après avoir différencié les séries une fois, le test a vérifié la stationnarité pour toutes les variables. Nous avons donc pu construire le modèle différencié.

Tableau 3

Test de racine unitaire : Dickey- Fuller avant différentiation des séries.

Variables	Inférences statistiques
FBC	-0.806
TE	-4.938
DG	-0.455
PV	0.184

Source : l'auteur

Tableau 4

Test de racine unitaire : Dickey- Fuller pour les variables de première différence.

Variables	Inférences statistiques
FBC	-5.543
TE	-0.281
DG	-10.738
PV	-6.716

Source : l'auteur

3.2 Les résultats empiriques

Après avoir différencié les séries, le modèle empirique à estimer est le suivant :

$$\Delta fbc = \Delta \beta_1 te + \Delta \beta_2 dg + \Delta \beta_3 pv + \varepsilon_t$$

où les lettres en minuscule indiquent les valeurs réelles des variables. Les résultats de l'estimation du modèle se retrouvent dans le tableau 6.

Étant donné que nous travaillons avec des séries temporelles, nous courons le risque d'obtenir de l'auto corrélation sérielle dans les résidus. Pour vérifier si nous sommes en présence de pareils résultats, nous utilisons le test de Breusch- Godfrey qui veut que le p-value soit supérieur à son niveau de confiance. Ainsi donc, les p-values obtenues dans la régression sont supérieures au niveau de confiance ($\alpha=0.05$). H_0 est respectée, les erreurs ne sont pas autocorrélées.

Tableau 5
Test d'autocorrélation de Breusch- Godfrey

lags(p)	chi2	df	Prob > chi2
1	0.528	1	0.4674
2	0.582	2	0.7474
3	1.629	3	0.6528
4	2.877	4	0.5785
5	3.355	5	0.6454
6	4.052	6	0.6697
7	4.592	7	0.7097
8	7.102	8	0.5257
9	7.650	9	0.5697
10	7.820	10	0.6464
11	8.365	11	0.6803
12	9.573	12	0.6534

H0: no serial correlation

Source: l'auteur

Tableau 6
Résultats de la régression

Variables	Coefficients	Ecart-type	R ² ajusté
Constante	1.189472	.7133289	0.2007
Δte	1.507811	1.6413	
Δdg	.3147263	.1333017	
Δpv	-1.100903	.4524756	

Source : l'auteur

Les résultats du modèle sont assez satisfaisants, les coefficients étant de signe attendu et statistiquement significatifs à l'exception du taux d'emploi. Le coefficient du taux d'emploi n'est pas statistiquement significatif ; son p-value ($te=0.364$) est supérieur au niveau de signification ($\alpha= 0.05$). Le p-value pour la variation du coefficient des dépenses gouvernementales ($ge=0.024$) est inférieur au niveau de signification ($\alpha = 0.05$). L'hypothèse nulle est rejetée. La variable est donc significative. Le signe positif de ce coefficient traduit une corrélation positive entre la variable étudiée et la formation brute de capital .

Le coefficient du montant de pots-de-vin est statistiquement significatif : le p-value ($pv =0.020$) est plus petit que le niveau de signification ($\alpha= 0.05$). Aussi le test de Fisher a donc été utilisé pour tester si les paramètres sont conjointement significatifs dans la régression. Le p-value pour l'ensemble des coefficients (0.001) est inférieur à $F= 4.35$. Les variables sont conjointement significatives à tous les niveaux de confiance.

Ceci traduit que la corruption exerce un effet négatif sur l'investissement. À mesure que le degré de corruption augmente, l'investissement diminue. Ce dernier étant un des plus importants déterminants du PIB, sa diminution entraîne ainsi la chute du PIB. En effet, par la diminution de l'investissement, le taux d'emploi chute de même que le pouvoir d'achat des ménages. Ces derniers deviennent chômeurs. Cette baisse de l'investissement entraîne aussi dans son sillage la baisse des recettes gouvernementales. Ainsi la partie destinée aux dépenses d'investissement dans le budget s'affaiblit et le développement est freiné.

Ce résultat confirme notre hypothèse de départ qui veut que la corruption représente un frein au développement économique d'Haïti.

3.3 Conclusion.

La lutte contre la corruption, dans l'optique d'un développement durable, est de nos jours, le credo des institutions internationales. Ces dernières années, des organisations comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, les Nations unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des états américains (OEA), Transparency International (TI) ont intensifié leurs efforts dans cette lutte car elles se sont toutes rendues à l'évidence que les conséquences de la corruption sont désastreuses pour l'économie d'un pays.

Dans ce travail de recherche, il importait de faire ressortir que la corruption représente un frein au développement économique d'Haïti. Pour la période étudiée (1962 à 2002), nous avons constaté que les pots-de-vin sont corrélés négativement avec l'investissement. Ce résultat s'explique, par le fait, qu'en Haïti, il existe un système de corruption facilitant l'obtention d'une pièce administrative en passant par des pratiques non orthodoxes pour se l'approprier. L'avancement d'un dossier est conditionné par le déboursement de quelques gourdes à tous les points de passage du dossier : sortie de marchandises à la douane, soin à l'hôpital, relaxation d'un prisonnier, attributions des marchés publics, émission d'un permis de conduire, d'une carte d'identité fiscale, d'un quitus fiscal, etc.

Ce système s'il facilite un groupuscule pénalise dans son ensemble la société. Par sa pratique, la corruption pénalise les entreprises de la zone qui deviennent de moins en moins compétitives suite à l'augmentation des coûts de production. L'instauration de la corruption est aussi perçue comme un impôt par les fonctionnaires pour leur compte qui engendre aux dires du Secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan « la perte de ressources et d'investissements étrangers, des décisions faussées et la trahison de la confiance publique ».

Le produit de la fraude représente un manque à gagner pour l'État qui se tourne vers la banque centrale pour supporter ses dépenses, contribue aussi à la diminution des investissements directs étrangers.

Dans ce contexte, la corruption représente un frein au développement économique d'Haïti. Tout ceci est mis de nos jours à nu à travers le taux élevé de chômage qui dépasse les 60% de la population active, l'accroissement des inégalités, de la pauvreté humaine et de la dette publique.

Bibliographie

Acemoglu, D., Verdier, T. (2000), « The choice between market failure and corruption », *American Economic Review* 90(1) ; pp : 194-206.

Banque de la république d'Haïti, rapport annuel (1998 à 2004), en ligne
Www. Brh.net.

Cooter, Robert, D. (1996), « The Rule of State Law and the Rule of Law State » in Bruno, Michael and Pleskovic, Bori's edition: *Annual World Bank Conference on Development Economics 1996*; pp. 191-217.

Ertha Pascal Trouillot, *Code de lois usuelles*, Henri Deschamps, 1990, Haïti, pp.562.

Gang, Samyal, Goswamy (1998), « Corruption, Tax Evasion and the Laffer Curve », *Department Working Papers*, Rutgers University, New Jersey.

Guide du contribuable haïtien, ministère de l'Économie et des Finances, 2003, pp. 18.

« La corruption et son analyse:ambiguïtés, problèmes, divergences », *Revue Internationale de Sciences Sociales*, no 149, UNESCO, 1996.

Mauro P. (1995), « Corruption and Growth », *Quarterly Journal of Economics* 110 (1995), pp 681-712.

N. Kaldor « Le rôle de la fiscalité dans le développement économique », dans A.I.S.E., Éd. Cujas, 1968, pp.152.

PNUD (2005) *Rapport mondial sur le développement humain*, en ligne
Www. Undp.org / french

Rôle des parlements dans la lutte contre la corruption. Doc.8652, Assemblée parlementaire conseil de l'Europe, La Haye ,18 février 2000.

Rose - Ackerman S. (1999), *Corruption and Government: Causes, Consequences, and Reform*, Cambridge University Press, Cambridge.

Tanzi V. (1994), « *Corruption, Governmental Activities, and Markets* », IMF Working Paper No. 94 /99.

Transparency International, « *The misuse of entrusted power for private benefit* », en ligne [Www. Transparency International. org](http://www.transparencyinternational.org).

Transparency International (sous la direction de Hadjadj Djillali), *Combattre la corruption: Enjeux et perspectives*, Adapté du TI Source Book, Éd.Karthala, 2002.

Ul Haque, N..., Sahay, R. (1996), « *Do Government Wage Cuts Close Budget Deficits? Cost of Corruption* », Staff Papers, IMF, Vol. 43 (December); pp 754- 778.

Van Rijckeghem, C. Weder, B. (2001), « *Bureaucratic corruption and the rate of temptation: do wages in the civil service affect corruption, and by how much?* », *Journal of Development Economics*, Vol. 65; pp.307- 331.

Virmani, Arvind (1987), « *Tax Evasion, Corruption and Administration: Monitoring the People's Agent under Symmetric Dishonesty* », World Bank Development Research Department Discussion Paper, No. 271, Washington, D.C.

Liste des sigles et abréviations

BID : Banque interaméricaine de développement.

BM : Banque mondiale

BRH : Banque de la République d'Haïti.

COFACE : Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur.

DGI : Direction générale des impôts.

FBC : Formation brute de capital.

FMI : Fonds monétaire international.

IDE : Investissements directs étrangers.

IHSI : Institut haïtien de statistique et d'informatique.

NIF : Numéro d'identification fiscale.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques.

OEA : Organisation des états américains.

PV : Pots-de-vin.

PIB : Produit intérieur brut.

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement.

TI : Transparency International.

Enquête sur les pots-de-vin en Haïti

Année 2006

Nom de l'enquêteur :

Questionnaire principal

Ce questionnaire rassemble toutes les questions posées par l'enquêteur

Q1. Quel est votre age ?

18 et 35 ans 1

36 et 60 ans 2

60 ans et plus 3

Q2. Les pots-de-vin étaient-ils présents à tous les échelons des gouvernements qui se sont succédés de 1962 à 2002?

Oui 1

Non 2

Ne sait pas 3

Q3. De combien percevez-vous le montant des pots-de-vin versés pour l'obtention des contrats publics, pour bénéficier d'un service dans la fonction publique haïtienne? (0 à 30 milliards de gourdes)

Q4. Numéro d'ordre individuel	Q5. Année	Q6. Personne interviewée	Q7. Profession	Q8. Montant des pots-de-vin en gourdes
	1962			
	1963			
	1964			
	1965			

	1966			
	1967			
	1968			
	1969			
	1970			
	1971			
	1972			
	1973			
	1974			
	1975			
	1976			
	1977			
	1978			
	1979			
	1980			
	1981			
	1982			
	1983			
	1984			
	1985			
	1986			
	1987			
	1988			
	1989			
	1990			
	1991			
	1992			
	1993			
	1994			
	1995			
	1996			
	1997			
	1998			
	1999			
	2000			
	2001			
	2002			

Q9. Avez-vous des observations ou des commentaires à faire au sujet de cette enquête?

Oui 1 Non 2

.....
.....
.....
.....
.....

Tableau 7
Évolution de la formation brute de capital (FBC), du taux d'emploi (TE), des dépenses
gouvernementales (DG) et des pots-de-vin (PV).

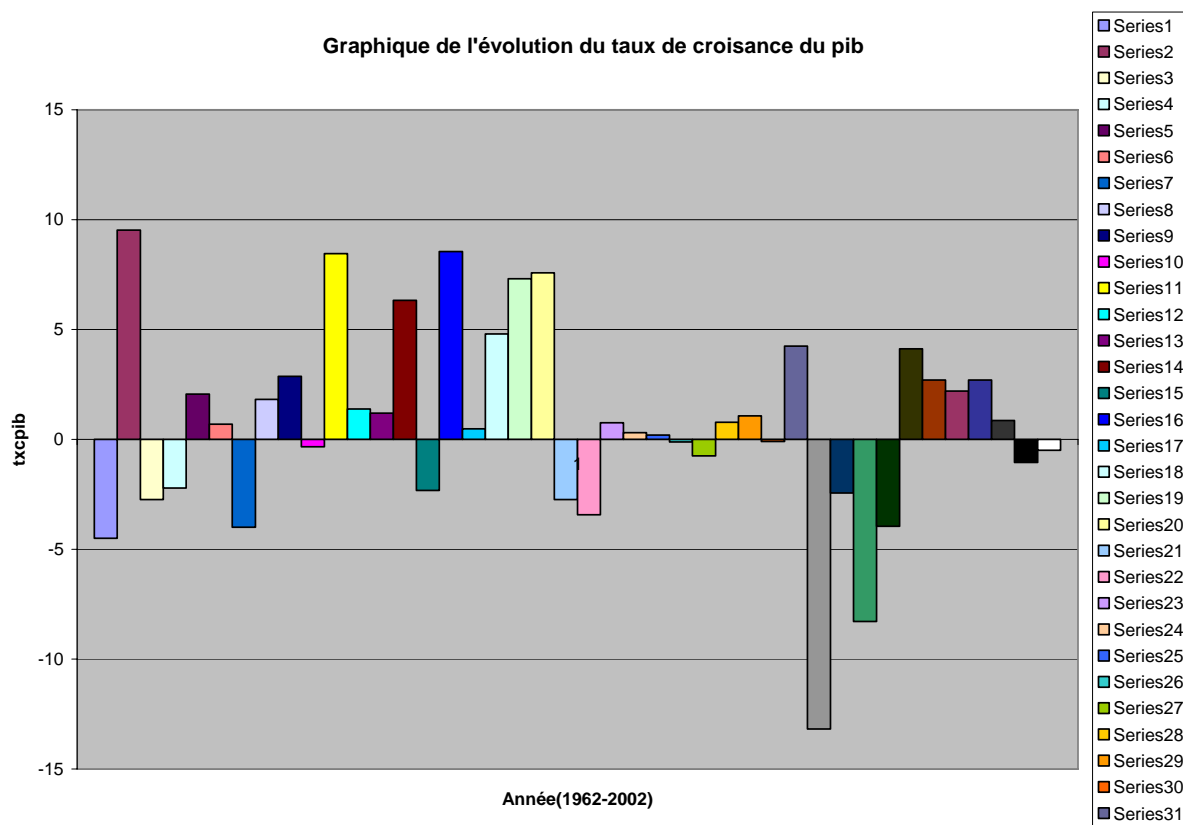
Année	FBC	TE (%GDP)	DG	PV
1962	8.866398354	0.5621	102.9141	2.0
1963	8.439946626	0.55816	100.8341	2.0
1964	7.280563728	0.55422	103.0569	2.5
1965	6.898340249	0.55028	105.0196	2.5
1966	6.038512912	0.54634	104.5637	2.5
1967	6.690200869	0.5424	103.5871	2.5
1968	6.803752898	0.53846	102.0563	2.5
1969	8.783533372	0.53452	102.9684	3.5
1970	11.39843866	0.53058	103.9043	3.5
1971	11.42549211	0.52664	103.4133	3.5
1972	13.91425141	0.5227	104.9438	5.0
1973	15.87407632	0.51688	104.6606	5.0
1974	16.45268406	0.51106	107.1502	5.0
1975	14.7323781	0.50524	108.2324	6.0
1976	15.78384524	0.49942	108.8965	6.0
1977	15.52946001	0.4936	108.9087	6.0
1978	16.79664089	0.48778	108.8582	7.0
1979	18.74218267	0.48196	109.9518	7.0
1980	16.93802117	0.47614	108.8795	7.0
1981	19.09041394	0.47032	115.305	7.0
1982	16.56565671	0.4645	110.1737	8.0
1983	16.3352983	0.46012	110.4111	8.0
1984	15.86654784	0.45574	109.0399	8.0

1985	16.65173694	0.45136	113.4767	8.0
1986	14.48368292	0.44698	108.118	9.0
1987	14.30158188	0.4426	109.4603	9.0
1988	13.43002901	0.43822	108.8572	9.0
1989	14.25274645	0.43384	102.4515	9.0
1990	13.03263744	0.42946	109.8641	10
1991	14.10696138	0.42508	110.1662	10
1992	8.346475798	0.4207	113.7797	15
1993	6.882800038	0.42122	106.236	15
1994	5.720534779	0.42174	117.8789	15
1995	12.76708844	0.42226	117.1876	15
1996	28.13084853	0.42278	116.087	14
1997	24.52893774	0.4233	116.6231	13
1998	26.06726103	0.42492	117.3727	13
1999	27.80110185	0.42654	120.5398	13
2000	27.33687204	0.42816	123.7795	13
2001	25.9	0.42978	123.4015	16
2002	25	0.4314	130.8253	16

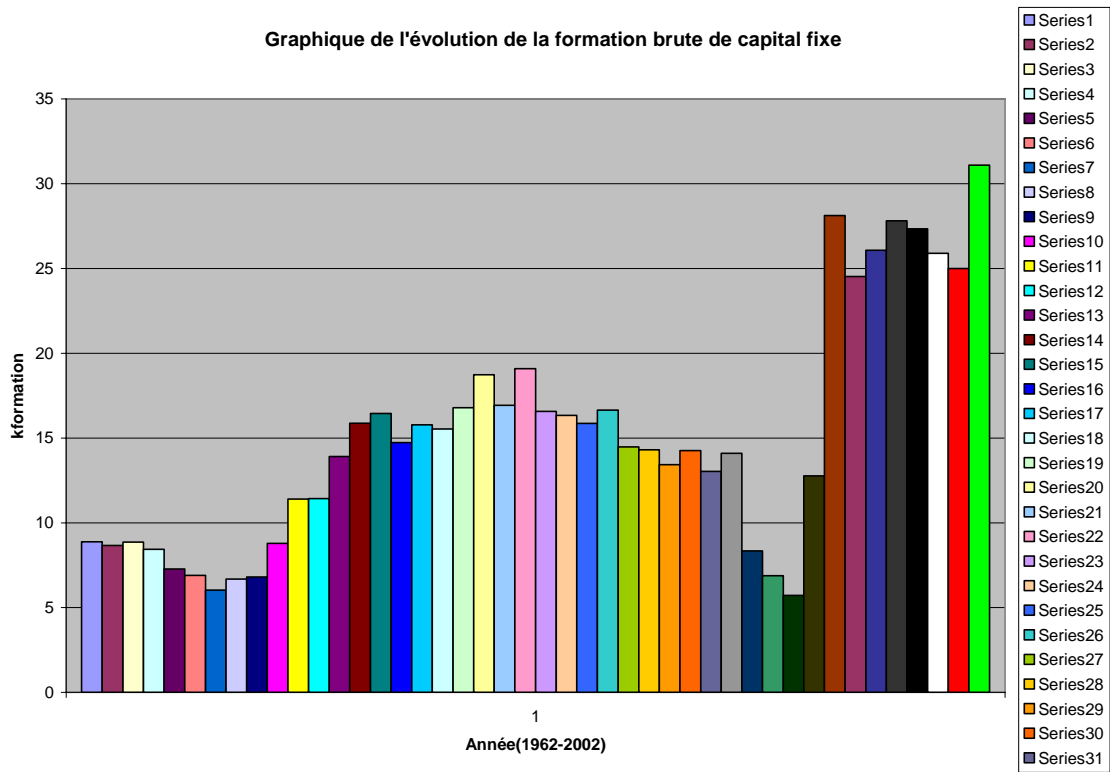
Source : Indicateurs de la Banque Mondiale 2004

N.B : La dernière colonne du tableau a été construite sous la base d'enquête menée auprès des agents économiques haïtiens en janvier et février 2006

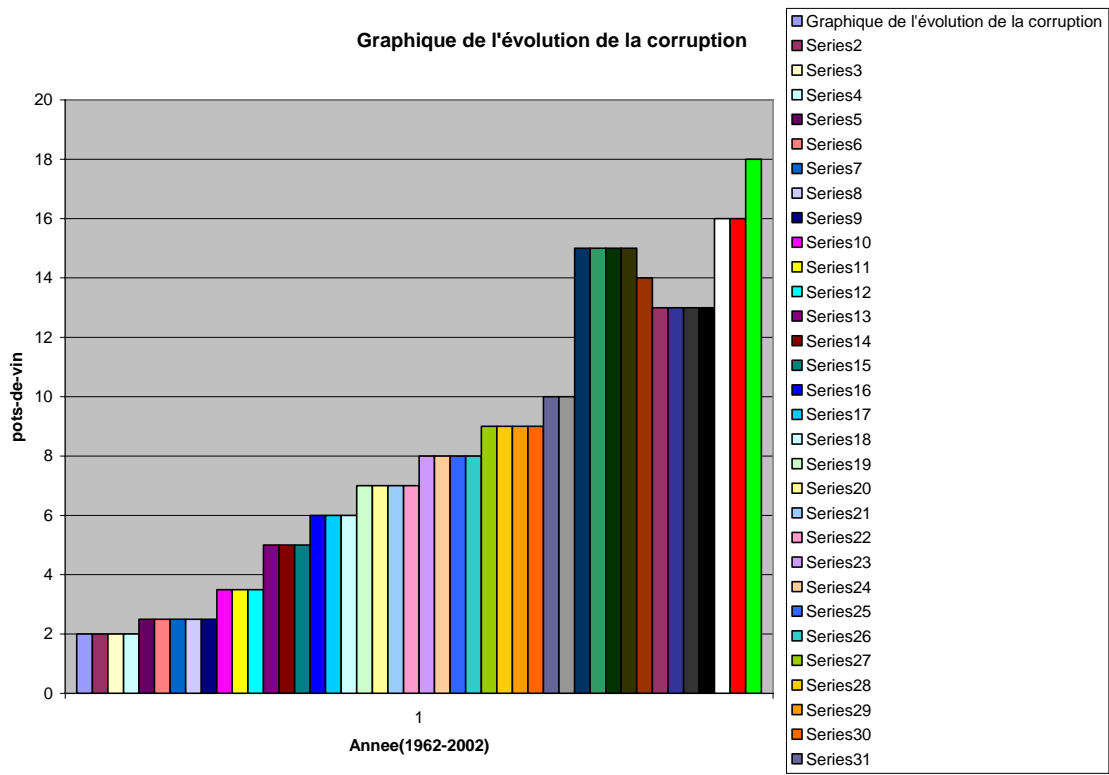
Graphique de l'évolution du taux de croissance du pib



Graphique de l'évolution de la formation brute de capital fixe



Graphique de l'évolution de la corruption



Graphique de l'évolution de la corruption

